



## **LETTRE OUVERTE**

# **MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX**

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, **Force Ouvrière Justice** profite de cette inauguration en date du 18 octobre 2023, du centre de détention du CP de Fleury-Mérogis d'une capacité de 406 places pour vous saisir des difficultés rencontrées dans le fonctionnement de notre établissement pénitentiaire.

Dans un contexte de surpopulation carcérale avec un nouveau record de détenus incarcérés plus de 74000, **Force Ouvrière Justice** ne peut que se réjouir et entrevoit un désencombrement progressif des différents établissements pénitentiaires de la DISP de Paris et notamment du CP de Fleury-Mérogis avec un taux d'occupation avoisinant les 138%.

Néanmoins, cette montée en puissance en capacité d'accueil du centre de détention doit se réaliser pour **Force Ouvrière Justice** dans de bonnes conditions avec un effectif qui doit être au rendez-vous et « non désossé » sur la peau de la bête de la MAH/MAF.

**Force Ouvrière Justice** souhaite attirer votre attention sur les différents points suivants :

### **1-Attractivité, Valorisation et reconnaissance institutionnelle des personnels de l'AP**

La réforme historique, statutaire, indemnitaire et indiciaire portée par FO Justice avec votre soutien et de la DAP ont permis le passage du **CEA en B et du CDC en A.**

Pour notre organisation cet effort doit se poursuivre dans les autres corps de notre Ministère.

**Les personnels techniques et administratifs** méritent aussi une réforme digne et à la hauteur de leur investissement. Ils attendent un message fort en ce sens.

La section locale FO justice souhaite aussi la poursuite de cet engagement au niveau local avec la mise à l'honneur de ses hommes et de ses femmes qui servent notre institution avec loyauté et abnégation. Nous sommes convaincus que cette portée symbolique est une courroie de transmission des valeurs intrinsèques de notre administration Honneur et discipline.

## **2-Ressources Humaines**

Notre organisation professionnelle fait le constat partagé **d'un déficit de 100 agents tous corps et grades confondus** pour le bon fonctionnement de notre établissement et la réalisation de ses différentes missions régaliennes. A ce titre la section locale demande **un effort supplémentaire** lors des CAP avenir. L'ouverture du centre de détention et sa montée en puissance doivent se faire dans de bonnes conditions.

Notre établissement est confronté à **un déficit de formateur et de moniteur spécialistes** pour parfaire les pratiques professionnelles et le recyclage des personnels. La formation continue reste une priorité et les moyens alloués doivent être à la hauteur des attentes de notre administration et des personnels. Force Ouvrière Justice demande un renforcement en effectif à ce niveau.

Les personnels affectés **au greffe ont vu leur charge de travail décuplées sans apport en effectif** avec l'application des nouvelles lois en vigueur. Force Ouvrière Justice demande **un réajustement et une meilleure répartition des tâches**. Mais **aussi une formation à la hauteur des enjeux** de la fidélisation à ces postes spécifiques.

Depuis juin 2022, les ELSP ont été mise en place sur notre établissement avec une montée en puissance progressive de leurs différentes et nouvelles missions. Les Jeux Olympiques 2024 en France mobilisera l'ensemble des FSI.

Nous sommes conscients que le problème d'effectif n'est pas un sujet propre à l'administration pénitentiaire. La récupération des missions dévolues au ministère de l'intérieur doit **se poursuivre dans la progressivité et de la cohérence**. **Les effectifs des PREJ** sont assez significatifs pour matérialiser les difficultés dans l'exécution des différentes missions désormais confiées à l'administration pénitentiaire.

Par ce constat, pour Force Ouvrière Justice les récentes difficultés en lien avec une garde statique (champs de compétence FSI) qui a défrayé la chronique **ne doit pas être à l'ordre du jour**.

**Le mess du personnel** est une valeur ajoutée non négligeable de notre établissement pénitentiaire, vecteurs de liens sociaux et répondant aux attentes des personnels mais aussi de nos partenaires institutionnels. Des travaux d'envergures sont prévus dans le cadre de son agrandissement nécessaire, sans fermeture et le maintien d'une continuité du service de restauration proposé aux personnels. Néanmoins, le mess du personnel est confronté à un déficit d'effectif qui met à mal son fonctionnement. Nous demandons un comblement et réévaluation de son effectif actuel pour répondre au mieux aux exigences de la restauration des personnels.

La prise en charge de nombreux détenus atteints de trouble du comportement et répartis dans les détentions ordinaires, interpelle FO Justice. Nous rappelons qu'ils sont responsables en majorité des graves et violentes agressions envers les personnels qui travaillent dans notre établissement. Nous constatons un déficit chronique inquiétant de médecins psychiatres en milieu carcéral sur la MAFM ; On est passé de 11 à 5.

Nous souhaitons que **le ministère de la santé soit interpellé sur les difficultés actuelles de la prise en charge des détenus atteints de troubles du comportement** et les répercussions intrinsèques dans la gestion au quotidien par les personnels de l'AP.

**3- La nécessité de poursuivre la politique de dissuasions et de lutttes contre les trafics** sous toutes ses formes menées en lien avec nos partenaires institutionnels.

Le nombre de saisies de produits et d'objets prohibés au sein de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis est significatif. Les trafics sont souvent responsables de règlement de compte, d'intimidation et de tentative de corruption au sein des différentes détentions.

#### **4- Médecine de prévention déficiente**

La santé au travail est un enjeu majeur pour notre établissement et l'administration pénitentiaire. Il est nécessaire **de renforcer et d'accroître les mesures déjà existantes** et notamment la téléconsultation. **Le nombre de psychologues et d'assistants sociaux restent insuffisants** pour un établissement de la taille de Fleury-Mérogis plus de 1600 personnels afin d'assurer un accompagnement et une prise en charge certain et à la hauteur des attentes des personnels.

## **5- Précarité Logement Ile-de-France**

Notre organisation souhaite que les services de l'Etat poursuivent leur pleine mobilisation dans la politique de logement pour les fonctionnaires de notre établissement. Nous vous sollicitons **pour impulser les bailleurs sociaux à augmenter leurs parcs de logements réservés au ministère de la justice.**

Par ailleurs, nous souhaitons également un accompagnement dans le cadre d'une politique locale pérenne en faveur des personnels de notre établissement par **la construction d'un quatrième foyer hôtel et l'agrandissement et rénovation de l'unité de vie existante pour répondre à cette vague de recrutement.**

Enfin, notre organisation plaide pour une intégration de la pénitencière au même niveau que les policiers dans **le contrat de sécurité intégré (CSI)** pour déployer davantage de moyens en particulier pour le logement, les places en crèches etc...

**6- Renforcement de la politique de transport** pour assurer une meilleure desserte de notre zone aux usagers.

(De plus nous plaçons pour la gratuité des transports pour les fonctionnaires affectés sur notre établissement au même titre que nos homologues de la police nationale).

## **7- Insécurité grandissante résidence logement des fonctionnaires/ sécurisation du domaine**

La recrudescence des actes d'incivilités met à mal le vivre ensemble. Les récents et dramatiques événements survenus sur la commune de Fleury-Mérogis témoignent de cette dégradation et de cette insécurité grandissante.

Notre établissement pénitencier doit poursuivre sa politique de sécurisation du domaine au regard des profils dangereux hébergés et autres. La lutte contre les drones et les projections doivent se poursuivre et être renforcée.

**L'abri famille, le mess, le parking des personnels** restent des zones vulnérables dans un contexte de plan Vigipirate porté à son plus haut niveau. La

dégradation du contexte international et national nécessite une vigilance accrue lors de nos différentes missions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Nous demandons un renforcement de ses zones vulnérables ciblées et une réflexion de sécurisation à long terme.

## **8- Plan de sobriété énergétique locale**

Avec la crise énergétique et le réchauffement climatique, notre établissement doit poursuivre sa politique verte en matière énergétique à l'instar de la géothermie (panneaux photovoltaïques, bornes électriques, mur végétale, etc...

## **9-Développement d'un complexe sportif**

Nous sommes conscients des efforts consentis pour l'épanouissement des personnels et leurs biens êtres à travers diverses activités proposées par les associations de proximité, le village bien être avec le soutien appuyé du maire et du chef d'établissement. Néanmoins, nous vous sollicitons pour un accompagnement du projet de rénovation complète du stade située à proximité du mess pour permettre le développement d'activités et de compétitions avec d'autre établissements pénitentiaires. Cela contribuera grandement au rayonnement de notre établissement et bien au-delà.

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers  
91700 Fleury-Mérogis

Mails : [mafleury@fojustice.fr](mailto:mafleury@fojustice.fr)  
[fo.ma-fleury@justice.fr](mailto:fo.ma-fleury@justice.fr)

Tél Externe : 0169723240/41  
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

**SLP FO Justice Fleury-Mérogis**  
Le 18 octobre 2023

